



 **BREAK
BREAK...**

L'UNSA-ICNA pour Orly :

LFPO

Orly, le 26 novembre 2022

2. L'INDEMNITAIRE

Pour l'UNSA-ICNA, le pouvoir d'achat est une préoccupation depuis la fin de l'indexation des primes en 2010. Le préavis posé fin septembre, qui a permis d'obtenir une augmentation de nos primes, n'est qu'une des nombreuses actions menées par le syndicat sur les questions indemnitaires.

En effet, tandis que certains creusent, par leur politique nationale, les écarts de salaire qui isolent et divisent les centres, l'UNSA-ICNA défend la réduction du différentiel de salaire entre ICNA et le justifie par un besoin d'unité et d'équité au sein de notre corps. A Orly, nous constatons que de trop nombreuses contraintes pèsent déjà sur les personnels en raison du sous-effectif subi. Contrairement à ceux qui sont prêts à accepter cet état de fait en négociant toujours plus de contraintes sur l'organisation du travail et la mobilité en attendant l'hypothétique résultat de négociations d'un protocole 2023, **l'UNSA-ICNA revendique l'augmentation des salaires des personnels d'Orly sans délai, par le versement de la prime "part fonction" actuellement touchée à CDG.**

Pour l'UNSA-ICNA, les personnels n'ont pas à assumer le coût des choix de l'administration. Suite aux renseignements pris par notre Bureau National auprès du service des paies, nous avons eu confirmation que le non-paiement des indemnités de nuit des ICNA d'Orly, pendant plus d'1 an et 1/2, était lié à la réorganisation des fonctions support et au manque d'agents RH sur Orly. Nous avons récemment dénoncé, via un communiqué, cette situation. **Après avoir porté ce sujet en CT Orly AG, nous avons appris que les indemnités de nuit, jusqu'en septembre 2022, seront versées sur les prochaines paies** de cette fin d'année. Nous suivons ce dossier pour nous assurer qu'une telle situation ne se reproduise pas.

L'UNSA-ICNA soutient les agents d'Orly qui payent directement et indirectement le manque d'effectif dans tous les services. L'UNSA-ICNA revendique davantage d'équité par le versement aux personnels d'Orly de la prime "part fonction" déjà touchée par les personnels de CDG.

Du 1^{er} au 8 décembre, votre voix compte avec l'UNSA pour l'avenir d'Orly!

